

## VOTRE AIDE-MÉMOIRE



Vous avez une question sur	Votre interlocuteur (trice) est
<b>Le service de garde</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Votre facture du service de garde et le reçu d'impôts</li> <li>• Une situation qui s'est déroulée au SG</li> <li>• Le contenu pédagogique des éducateurs (trices) du service de garde</li> <li>• Le fonctionnement du dîner</li> <li>• Les journées pédagogiques</li> </ul>	<b>La technicienne du service de garde</b> Mme Karin Rach-Roussimoff et Mme Nathalie Denis Par téléphone: 514-596-5596 Ou au 514-596-5130 # 8322 Par courriel <a href="mailto:rajch.k@cscdm.qc.ca">rajch.k@cscdm.qc.ca</a> et <a href="mailto:denisn@cscdm.qc.ca">denisn@cscdm.qc.ca</a> À son bureau : horaire variable Document de référence: réglementation du service de garde
<b>L'enseignement</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le contenu pédagogique des enseignants</li> <li>• Quoi faire si votre enfant a des besoins particuliers (Exemple : TDAH, ...)</li> <li>• Quoi faire si vous pensez que votre enfant a des difficultés scolaires</li> <li>• Les orientations possibles après la 6<sup>ème</sup> année</li> </ul>	<b>En priorité l'enseignant(e) de votre enfant.</b> Demander, via l'agenda ou courriel, que l'enseignant vous rappelle. Appeler à l'école pour parler à l'enseignant, l'orthopédagogue ou la psychoéducatrice. Communiquer d'abord avec l'enseignant et/ou l'orthopédagogue. Ou contacter M. Bergeron, directeur de l'école Par courriel: <a href="mailto:sjblasalle@cscdm.qc.ca">sjblasalle@cscdm.qc.ca</a> Par téléphone: 514-596-5130

Autres demandes	
Une situation qui se serait passée pendant la récréation	M. Benoit Brière, Technicien en éducation spécialisée Par téléphone : 514 596-5130
Avertir d'une absence de votre enfant	Laisser un message au 514 596 5130 # 8316
Le service traiteur	<a href="http://www.lacantinepourtous.org">www.lacantinepourtous.org</a>
Les frais scolaires Le transport scolaire	M. Bergeron, directeur de l'école Par courriel: <a href="mailto:sjblasalle@cscdm.qc.ca">sjblasalle@cscdm.qc.ca</a> Par téléphone: 514-596-5130

**Important :** Il se peut qu'en tant que parent, vous ne soyez pas toujours d'accord avec les réponses reçues par la direction de l'école qui prend ses décisions avec un regard objectif sur l'ensemble de l'école.

À cet effet, le Conseil d'établissement favorise la recherche de solution avec la direction de l'école et recommande de ne formuler une plainte que dans les cas de graves problématiques seulement.

S'il en est ainsi, sachez qu'il vous est toujours possible de formuler une plainte via le lien suivant :  
<http://cscdm.ca/parents-eleves/traitement-plaintes/>

## BONNE ANNÉE SCOLAIRE!